

Nourrir la reconnaissance mutuelle

Jean-Claude Métraux



Psychiatre d'enfants
et d'adolescents
Chargé de cours à
l'université de Lausanne

Entendre les souffrances d'autrui, les comprendre, les prendre en compte, aident à instaurer une relation de sympathie et d'échange et fondent le sentiment de reconnaissance. Cela est particulièrement nécessaire lorsque les membres d'une famille dite « migrante », du fait du décalage des cultures, sont dans l'incapacité d'exprimer leurs ressentis jusqu'au délitement des liens familiaux.

En juin 2007, la Société française de thérapie familiale psychanalytique m'a invité à m'exprimer lors de son congrès national « La reconnaissance dans les liens de famille ¹ », au cours d'une table ronde intitulée « Déracinement, multiculturalité et reconnaissance ». J'ai choisi pour titre de ma contribution « Nourrir la reconnaissance mutuelle ». En effet, de nombreuses problématiques des familles migrantes s'enracinent dans des ruptures de la reconnaissance mutuelle entre ses membres. Ce constat oblige les psychothérapeutes, mais aussi de façon plus générale les psychologues, les médecins, les infirmiers, les enseignants, les éducateurs et les travailleurs sociaux, à axer leur intervention autour de la question de la reconnaissance. En matière, certes, de liens familiaux que la reconnaissance tend à déserrer sous l'effet délétère des forces conjuguées d'assimilation et d'exclusion exercées par la société d'accueil. Mais aussi sur le plan de la relation entre les intervenants et les familles, laboratoire de reconstruction d'un lien social que le déracinement semble vouer à l'évanescence.

Les maladies de la reconnaissance

Lors de cette table ronde, Abdesslem Yahyaoui², précédent orateur, évoquait la situation de jeunes femmes migrantes, entre autres maghrébines, aux histoires de vie scindées en deux pans parallèles. D'un côté, elles construisent leur vie sentimentale sur le modèle de leurs voisines ou amies françaises, tombent amoureuses d'un jeune homme qu'elles rencontrent clandestinement, avec lequel elles conçoivent même un projet de couple à long terme. De l'autre, elles donnent l'impression à leur famille, aux frères, aux parents et aux grands-parents, de respecter les us et coutumes de leur communauté, et témoignent de leur loyauté en allant jusqu'à accepter un mariage arrangé dans leur pays d'origine. Ces vies parallèles se poursuivent, au prix cependant de lourdes souffrances psychiques, jusqu'au jour de la conflagration, lorsque le pot aux roses sera découvert.

Pareilles impasses constituent l'illustration extrême d'appartenances scindées, lorsque

l'appartenance à la communauté d'origine et à la société d'accueil apparaît aux enfants de l'immigration à ce point inconciliable qu'elle mène à une *double marginalisation* (Métraux, 2001), vis-à-vis de l'une et vis-à-vis de l'autre : pour reprendre les mots d'Amilcar Ciola, il n'y a pas d'*unité combinatoire* (1995) possible entre les deux mondes de sens dans lesquels ces jeunes femmes ont baigné depuis leur plus jeune âge. Ces situations montrent aussi l'importance des sacrifices que de nombreuses Mariam ou Fatima sont prêtes à réaliser pour maintenir et soigner les liens de reconnaissance mutuelle au sein de leur famille d'origine. Malheureusement pour elles, la voie choisie, chemin de crête entre deux précipices, est trop périlleuse. Tôt ou tard le secret s'évante, et la reconnaissance mutuelle s'effondre au sein des familles. Le père ne reconnaît plus sa fille ; la fille ne reconnaît plus son père.

1. Tenu à Paris les 23 et 24 juin 2007.

2. Son intervention s'intitulait « Reconnaître, s'autoriser : la biculturalité comme organisatrice du lien ».

Beaucoup d'adolescentes ne parviennent pas à préserver le leurre si longtemps. Elles craquent précocement et partent en quête d'un *no man's land*, étranger tant à leur milieu d'origine qu'à la société d'accueil. Leurs appartenances congédiées, elles cherchent un improbable réconfort dans une quelconque marge, toxicodépendances ou délinquances, voire espèrent enfin trouver dans la mort le terme de l'impitoyable combat que se livrent leurs deux mondes de sens rivaux (Métraux, *op. cit.*). Les garçons ne sont pas épargnés. La violence aujourd'hui tant décriée de bandes juvéniles, algériennes, camerounaises, kosovares ou turques, à la lisière de nos villes, constitue elle aussi un symptôme de reconnaissance flétrie, qui de surcroît l'exacerbe. Des solutions politiques, souvent répressives, sont envisagées, mais point mot n'est soufflé de la dimension *santé publique* du phénomène. Le fond du problème est cependant assez simple. Hannah Arendt, dans un contexte très différent, l'avait perçu dans ses réflexions de 1959 sur la déségrégation forcée dans les écoles des États du sud des États-Unis : « *Le conflit [...] entre les préjugés familiaux et les exigences scolaires abolit d'un seul coup l'autorité à la fois des parents et des enseignants [...]. La raison en est que chaque enfant recherche instinctivement des autorités pour le guider dans le monde dans lequel il est encore un étranger, dans lequel il ne peut s'orienter lui-même par son propre jugement. Dans la mesure où les parents et les enseignants lui font défaut en tant qu'autorités, l'enfant se conformera plus fortement à son propre groupe et, dans certaines conditions, le groupe des pairs deviendra son autorité suprême.* » (Arendt H., 2005.) En bref, l'enfant puis l'adolescent migrant est souvent pris dans les rets de deux systèmes d'autorité entrelacés, mais diffusant des ensembles de valeurs distincts, la famille et l'école, qui au mieux s'ignorent, au pis se vouent mutuellement aux gémonies. En résulte une double *marginalisation vis-à-vis* de l'un et de l'autre de ces systèmes, des comportements à interpréter comme une manœuvre désespérée pour concilier une double loyauté, à l'un et à l'autre, et faire coïncider leurs jugements respectifs. En faisant suffisamment de « conneries », considérées telles par les deux ensembles de valeurs en présence, l'enfant leur offre la possibilité de se rencontrer, de s'accorder, de se reconnaître. Malheureusement, aveuglés par nos

certitudes, nous préférons invoquer une supposée « violence balkanique » (ou maghrébine, ou africaine) et un « esprit clanique » quasi génétiques. Or, quel que soit le recours coutumier à la violence, dans des cycles traditionnels de vengeance entre « clans » familiaux – dans le cas par exemple du Kosovo –, la violence jeune, en bande, parfois à tonalité sexuelle, n'a rien à voir avec ces violences ritualisées et la bande n'a elle-même rien de commun avec le clan familial. De fait, les formes de cette violence adolescente sont aussi honnies par les parents et la famille élargie que par nos enseignants, nos juges et notre opinion publique. Renvoyer dans ces circonstances le fardeau de la responsabilité à l'autorité familiale, et à travers elle à une communauté migrante et une culture, ne fait que creuser davantage le fossé d'incompréhension et de mépris entre les deux autorités que les jeunes tentent désespérément de rapprocher. Or, le mépris est l'envers de la reconnaissance, le signe de sa totale désertion. La violence, maladie de l'impuissance et du déficit de reconnaissances, ne pourra que s'exacerber davantage.

J'écris « reconnaissances » au pluriel. En effet, lorsque le symptôme est la violence, de même finalement que dans toutes les situations de double marginalisation, la reconnaissance cesse de *circuler* tant au sein de la famille qu'en matière de relation entre les jeunes concernés et la société d'accueil. Dans la famille, les actes de violence seront le plus souvent sévèrement réprouvés, même s'ils représentent parfois la maladroite tentative de faire reconnaître par la société d'accueil la longue litanie d'humiliations dont elle a sans vergogne arrosé le père. Évidemment, ce sens de la violence, supposée acensée, n'est pas reconnu par la société d'accueil. Pis, elle imagine aujourd'hui, par exemple en Suisse, des moyens de punir les parents des jeunes migrants au comportement répréhensible. Le flux de reconnaissance entre parents et représentants de la société d'accueil est lui aussi tari.

L'usuelle stigmatisation de la violence « étrangère » empreint aussi notre traitement de la *maltraitance*. L'homme du Sud qui lève la main sur son fils ou sa fille se voit vite coller une étiquette de père maltraitant, et de mère négligente la femme qui laisse ses enfants, seuls à la maison, pendant qu'elle termine son travail ingrat de nettoyeuse. Les mesures intempestives des intervenants, de la condamnation verbale ou judiciaire des parents au placement dans un foyer, signent ici aussi la désertion de toute reconnaissance mutuelle entre parents et intervenants.

L'évoquais plus haut l'école. La déliquescence de la reconnaissance intrafamiliale frappe parfois les familles dès la maternelle. Ne serait-ce que par la constante mise en valeur, dans les classes, d'un modèle étranger à la culture familiale : comme les élèves s'aperçoivent vite que l'adoption de ce modèle est seul synonyme d'ascension sociale, l'aura de la culture héritée se rabougrit. S'y ajoutent l'absence de reconnaissance pour les compétences dans la langue maternelle, l'interdiction de signes de reconnaissance pour mieux couvrir l'école du voile virginal de la laïcité, des rencontres entre enseignants et parents où ceux-ci se trouvent sans cesse confrontés à leurs supposés déficits ou incompétences. Dans ce contexte, une proportion considérable des échecs scolaires peut s'interpréter en termes de reconnaissance, ou plutôt de *méconnaissance* : coïncé entre deux loyautés divergentes, et pour ne pas s'alléner la reconnaissance familiale, l'enfant refuse de reconnaître pleinement l'autorité du modèle diffusé par l'institution scolaire ; il le démontre par ses troubles de l'apprentissage. En réponse, les parents, dont la réussite scolaire et professionnelle de leur progéniture fait partie intégrante du projet migratoire, deviennent de plus en plus avarés en témoignages de reconnaissance à l'égard de leurs enfants. L'emballlement de cette dynamique conduit à des échecs sans retour.

Cette liste des maladies de la reconnaissance pourrait être indéfiniment prolongée des troubles fréquemment présentés à l'adolescence par les enfants adoptés aux douleurs chroniques d'innombrables adultes migrants ne cessant de se plaindre de l'attitude des soignants, de leur suspicion de simulation. Elle inclut des victimes de traumatismes de guerre, avides de reconnaissance, pour faire référence à l'exposé de Bertrand Guéry³, troisième orateur de cette table ronde. Vues sous cet angle, les maladies de la reconnaissance, soit intrafamiliales soit localisées au cœur même du lien entre familles et intervenants, constituent un enjeu majeur de *santé publique*. Les définir ainsi offre l'avantage d'ouvrir des pistes thérapeutiques jusqu'ici peu explorées, à la fois aisées à mettre en œuvre et, selon mon expérience, passablement efficaces.

La reconnaissance mutuelle

Afin de parer aux troubles de la reconnaissance, une étude détaillée de ce concept polysémique s'impose au préalable. Je m'appuierai ici sur les études approfondies de Paul Ricœur et Axel Honneth.

3. Exposé intitulé « Approches pour une consultation familiale de victimes de traumatismes de guerre ».

Dans *Parcours de la reconnaissance*⁴, Paul Ricœur s'étend longuement sur les multiples sens du mot qui, tour à tour, signifie « distinguer, identifier, connaître par la mémoire, le jugement ou l'action », « accepter, tenir pour vrai », « témoigner par de la gratitude que l'on est redevable envers quelqu'un de (quelque chose, une action)⁵ ». S'inspirant d'une vaste recherche lexicographique, il définit trois formes de reconnaissance⁶ : la reconnaissance comme identification, soit la capacité d'identifier dans son environnement quelque chose ou quelqu'un de précédemment connu ; la reconnaissance de soi-même, en particulier la reconnaissance en soi-même de *capabilities*, d'un pouvoir dire, pouvoir faire, pouvoir agir, pouvoir raconter et se raconter, la reconnaissance aussi de ses responsabilités ; finalement, la reconnaissance mutuelle. Je m'intéresserai en premier lieu à cette dernière.

Une forme de reconnaissance mutuelle s'observe dans toutes les sociétés premières : en réexaminant le cycle du don traditionnel, donner/recevoir/rendre, analysé par Marcel Mauss (1950), Marcel Hénaff a montré que le « rendu du don », le contre-don, constituait en fait un geste de reconnaissance (Hénaff M., 2002). En d'autres termes, les objets échangés au sein d'un réseau d'alliances, dans une dynamique de réciprocité, nourrissent la reconnaissance mutuelle. Dans nos sociétés, comme nous le verrons, les objets ne suffisent plus : la parole est nécessaire.

Axel Honneth (2002), pour sa part, a mis en exergue trois modèles de reconnaissance mutuelle, qu'il nomme lui-même « intersubjective » : l'amour, le droit, la solidarité.

Le premier correspond à la reconnaissance mutuelle des sociétés premières, non sans avoir souffert quelques transformations, pour ce qui concerne d'une part le cercle plus restreint où ce type de reconnaissance mutuelle désormais se pratique (la famille, les amis), à celui ensuite de ses formes d'expression. Pour le désigner, Paul Ricœur, lui, préfère parler d'approbation que d'amour : « Les amis, les amants [...] s'approuvent mutuellement d'exister » (P. Ricœur, *op. cit.*, p. 300). Confortée par des médiateurs, les paroles et gestes échangés en particulier, l'approbation « croît en proportion de la confiance des partenaires dans la permanence du lien invisible qui se tisse dans l'intermittence de la présence et de l'absence » (*ibid.*, p. 298). Cette reconnaissance en forme d'approbation procure aux individus concernés un sentiment de sécurité : « L'expérience intersubjective de l'amour ouvre l'individu à une strate fondamentale de sécurité

émotionnelle qui lui permet non seulement d'éprouver, mais aussi de manifester tranquillement ses besoins et ses sentiments [...] » (Honneth, *op. cit.*, p. 131.)

Les deux autres modèles de reconnaissance intersubjective, le droit et la solidarité, se seraient différenciés, selon A. Honneth, à partir du moment où la société s'est arrachée à l'empire de la coutume – qui définissait une place précise à chacun au sein de la communauté – et a édicté un corpus de droits positifs et négatifs vis-à-vis desquels tous les citoyens sont supposés égaux.

Le second modèle, la reconnaissance juridique, ne constitue pas seulement une reconnaissance médiatisée par le droit. Il s'agit aussi d'une reconnaissance mutuelle au sens strict, mais d'un nouveau genre, « la reconnaissance juridique ne désigne tout d'abord que la relation dans laquelle l'alter et l'ego se respectent réciproquement comme des sujets de droit, parce qu'ils ont l'un comme l'autre connaissance des normes sociales qui président, dans leur communauté, à la répartition légitime des droits et des devoirs » (*ibid.*, p. 133).

Quant à l'estime sociale, troisième modèle de reconnaissance intersubjective, elle se mesure à l'aune des valeurs qui fondent la société considérée.

À chaque modèle de reconnaissance correspond une manière de la nier, un type particulier de mépris. À cet égard, les familles déracinées payent un lourd tribut, en particulier sur le plan de la reconnaissance juridique et sur celui de la reconnaissance sous forme d'estime sociale. En effet, leur estime de soi est constamment mutilée : par la non-reconnaissance des diplômes acquis dans le pays d'origine, par la condamnation de certaines pratiques éducatives sous le label dépréciatif de maltraitance, par l'incessant renvoi aux trébuchements et hésitations dans la langue française, par les difficultés d'apprentissage et l'échec scolaire des enfants, par l'incapacité de trouver un emploi digne, correctement rémunéré, par la suspicion accueillant les plaintes de douleurs chroniques, et la liste n'est pas close. Quant à la reconnaissance juridique lui correspond le mépris « dont un sujet est victime lorsqu'il se trouve structurellement exclu de certains droits au sein de la société » (Honneth, *op. cit.*, p. 163), des plus fréquents dans les situations de migration, ne serait-ce que par le pénible accès à une pleine citoyenneté.

Pour qu'il soit mis fin à pareils mépris, l'accession aux droits jusqu'ici déniés constituerait la borne décisive. Mais leur octroi

ne tombe pas du ciel. Acquis ou non, selon l'expression de Hegel, à la suite d'une lutte pour la reconnaissance, il faut au moins que le mépris ressenti par l'autre, dépourvu jusqu'ici de droits, ait au préalable été identifié et reconnu par les personnes qui en sont pourvues. Sur les plans institutionnel et sociétal, nous en sommes encore loin.

En attendant, la reconnaissance mutuelle dans sa forme traditionnelle, placée sous le sceau de l'approbation, joue un rôle essentiel. Elle est elle-même, cependant, constamment broyée. À l'approbation correspondrait en effet, comme forme de mépris, l'atteinte à l'intégrité physique, selon A. Honneth, et toute forme d'humiliation, selon P. Ricœur. Or, les atteintes à l'intégrité physique ont été innombrables parmi les victimes de traumatismes de guerre et le cortège d'humiliations interminable chez la majorité des familles déracinées : humiliation du père vis-à-vis de son propre père lorsque sa fille convole avec un jeune homme au patronyme francophone ; humiliation de ce même père lorsque ses démonstrations d'autorité se voient blâmées par un intervenant clamant son respect des droits de l'enfant ; humiliation de ce même homme lorsque l'invocation de ses douleurs insensibles aux analgésiques le conduit chez le psychiatre ; humiliation du couple quand les autorités de l'asile mettent en doute leur projet migratoire fondé sur une quête désespérée de survie ; humiliation du garçon ou de la fille si leurs camarades de classe ou même leur enseignant se moquent avec une feinte tendresse de leur accent ou pis de leurs difficultés scolaires ; humiliation de l'enfant adopté lorsque les parents adoptifs invoquent son origine trouble pour expliquer

4. Paul Ricœur, *Parcours de la reconnaissance*, 2004, Paris, Stock. (La pagination indiquée dans le présent travail est celle de l'édition de Poche Folio).

5. Paul Ricœur, *Parcours de la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 30.

6. Notons que le mot « reconnaissance » n'est pas facilement traduisible. Dans plusieurs langues, tels l'anglais et le serbe/croate/bosniaque, deux mots distinguent diverses formes de reconnaissance, alors que le français n'en possède qu'un : la reconnaissance comme identification (distinguer, identifier, connaître par la mémoire, le jugement ou l'action) s'y dit respectivement *to recognize* et *prepoznati*, alors que les autres formes sont rendues par *to acknowledge* et *priznati*.

son refus de s'associer à la traditionnelle promenade dominicale ou d'autres manifestations de son « sale caractère ».

À ce niveau, les psychothérapeutes ont une carte essentielle à jouer. D'une part, le soin des maladies de la reconnaissance intrafamiliale fait partie de leurs attributions : en témoignent les présentes journées consacrées à la reconnaissance dans les liens de famille. De l'autre, ils participent activement à la relation entre familles migrantes et société d'accueil et, à ce titre, font donc intégralement partie du problème de la reconnaissance défaillante entre les deux pôles du lien. De même que tous les professionnels de la santé, du social et de l'éducation, ils sont même aux premières loges, faisant partie de ces membres de la société d'accueil que les migrants sont appelés à rencontrer un jour ou l'autre en chair et en os. En outre, dans la mesure où l'approbation constitue une condition *sine qua non* pour que des droits soient un jour octroyés aux personnes souffrant d'exclusion, peut-être participeront-ils à l'avènement d'une société davantage respectueuse de l'altérité.

Les dons de paroles précieuses

Je parlais de flux de reconnaissance. Je disais aussi que la reconnaissance circule. La reconnaissance participe en effet à l'échange, au lien. La théorie du don, étudiée par les anthropologues et d'ordinaire étrangère aux réflexions des psychothérapeutes, nous aidera à traduire en pratiques nos réflexions théoriques sur la reconnaissance.

Rappelons que le don s'oppose aux modes d'échange utilitaristes, en particulier au marché gouverné par l'intérêt égoïste⁷. Pour se laisser séduire, le psychothérapeute doit donc, au préalable, accepter d'abandonner sa robe utilitariste, son souci principalement dédié au musellement des symptômes, pour adopter une conception essentiellement fondée sur un questionnement du lien social le liant à ses patients.

Les paroles échangées, à la condition qu'elles ne soient point extorquées ou prononcées pour mieux tromper autrui,

peuvent être considérées comme des dons (Métraux, 2000). Une analyse qualitative⁸ nous permet d'en distinguer trois types : les paroles monnaie, susceptibles de circuler entre n'importe quelles personnes ou communautés, qui par ailleurs ne disent rien d'autre que le sens qu'elles véhiculent ; les paroles précieuses qui, en principe, ne se prononcent qu'entre personnes liées par une alliance et qui, au-delà du sens des mots, disent la confiance en autrui, la valeur accordée au lien qui les unit – cette caractéristique signifie aussi qu'elles ne peuvent être colportées ; les paroles sacrées qui demeurent enfermées dans le cercle restreint des membres de la maisonnée⁹ (famille nucléaire, clan ou communauté entière selon le contexte), nourrissent son identité et en constituent son double imaginaire.

Dans la mesure où la reconnaissance nourrit le lien qui, en son absence, s'assèche, qu'elle témoigne de la confiance en autrui et de la valeur qui lui est accordée, toute parole l'attestant appartient au registre des paroles précieuses. En font aussi partie les paroles attestant d'incompétences, d'impuissances, de souffrances, de joies, de plaisirs, ainsi que celles relatant des moments sensibles de l'histoire de vie ou dévoilant des valeurs, des croyances, le sens donné à ses actions.

Dans les échanges de paroles entre une famille déracinée et un professionnel de la santé, du social ou de l'éducation, un déséquilibre des termes de l'échange apparaît. Selon les définitions ci-dessus, le professionnel offre généralement des paroles monnaie à une personne démunie qui lui fait don de paroles précieuses. Le véritable donateur ne serait donc pas celui qu'on croit.

Pour remédier à cet échange inégal, seul le don de paroles précieuses par les nantis aux déshérités, assorti de la promesse de ne pas montrer de convoitise pour leur sphère sacrée, permettrait d'établir entre eux une véritable relation de réciprocité, susceptible d'atténuer les humiliations, sinon de les guérir. Parmi elles, les paroles témoignant d'une reconnaissance, mais pas seulement. Sont bienvenus aussi les références à sa propre histoire de vie, les aveux d'impuissance – lorsque par exemple la psychothérapie d'un requérant d'asile doit s'interrompre en raison du renvoi du patient dans son pays d'origine –, les sentiments d'incompétence – lorsque nous ne parvenons pas à débarrasser un travailleur immigré de ses douleurs chroniques – les manifestations d'indignation –, lorsque le patient a été victime de crimes contre l'humanité ou lorsque le

placement en foyer d'un enfant migrant est motivé par des accusations de négligence ou de maltraitance physique qui sont infondées et manifestement motivées par une attitude irrespectueuse vis-à-vis de l'altérité – les témoignages de souffrance – lorsque, par exemple, nous ne pouvons demeurer insensibles à l'insoutenable récit du patient – ou de joie – lorsque celui-ci obtient finalement gain de cause auprès des autorités de l'asile –, la divulgation de nos propres croyances, de nos propres valeurs et du sens donné entre autres à notre labeur thérapeutique – la solidarité avec les plus démunis. Les médecins généralistes, les travailleurs sociaux et les enseignants devraient d'ailleurs en faire de même. Car toutes ces paroles signifient la reconnaissance implicite de la valeur accordée au lien, nourrissent la reconnaissance mutuelle.

La reconnaissance cependant ne s'arrête pas là. Si nous nous référons aux formes de reconnaissance proposées par P. Ricœur et A. Honneth, la reconnaissance mutuelle inclut aussi la gratitude pour tous les dons précieux que les hommes, femmes et enfants déracinés gratuitement nous font – dons de souffrances, d'incompétences, d'impuissances, d'indignations, de récits de vie, de souvenirs (Métraux, 1999), de valeurs, de croyances ; l'approbation explicite de l'autre sous toutes ses formes, par exemple en osant montrer les émotions que suscite en nous son récit, en affirmant clairement « Je crois à la véracité de votre récit » lorsqu'il a sans cesse été mis en doute par les autorités de l'asile, en montrant notre compréhension pour les souffrances de l'autre « Après de tels outrages, il est absolument normal que vous souffriez » ; la reconnaissance de l'injustice, de l'inégalité de traitement, des droits inégaux – « Il est injuste que vous soyez victimes d'attitudes xénophobes », « Il est injuste que votre fils doive ressentir ici de la honte d'être noir », « Il est injuste que l'on ne vous croie pas », « Il est injuste qu'après dix ans vous ayez toujours un statut précaire » ; la reconnaissance des atteintes à l'estime sociale – « Il n'est pas correct que mon diplôme soit valable dans n'importe quelle organisation humanitaire travaillant dans votre région, alors que vous devez, vous, travailler comme sommelier malgré votre licence universitaire » ; « J'imagine à quel point cela doit être douloureux de se voir proposer pour ses enfants des classes spécialisées » ; la reconnaissance de toutes les formes de mépris endurées.

À la frontière entre reconnaissance mutuelle et reconnaissance de soi-même s'ajoute la reconnaissance explicite des capacités des membres de la famille

7. Pour une compréhension des diverses formes d'échange, consulter Jacques T. Godbout, 2007. Ce qui circule entre nous. Paris, Le Seuil.

8. Cette analyse est inspirée par l'ouvrage de Maurice Goddier, 1996. L'énigme du don, Paris, Fayard.

9. Pour reprendre le terme de Marshall Sahlins, 1978. Âge de pierre, âge d'abondance. Paris, Gallimard, 1977.

déracinée, les manifestations de leur pouvoir dire – sa compétence déjà à s'exprimer dans une langue maternelle pour nous inconnue –, de leur pouvoir agir, de leur pouvoir raconter et se raconter, leur signifier par exemple qu'un comportement de violence a peut-être trouvé sa source dans un refus de l'impuissance, valoriser leur capacité de crier leur indignation, soutenir leur militantisme dans des associations d'immigrés, admirer le courage d'un récit autobiographique, approuver leur volonté d'utiliser toutes les voies à disposition pour faire reconnaître leurs droits.

Évidemment, en poursuivant à l'envers le parcours de la reconnaissance proposé par P. Ricœur, toutes les propositions ci-dessus requièrent au préalable, de la part du psychothérapeute et de tout soignant, intervenant social ou enseignant, une reconnaissance par identification des manifestations du pouvoir dire et du pouvoir agir, des humiliations subies, mais aussi des *similitudes fondamentales*¹⁰ entre soi-même et autrui, et à l'inverse des expériences, dans l'histoire d'autrui, qui me sont en tout point inconnues, traumatismes vécus ou injustices subies. Notons que la reconnaissance par identification des émotions, pour ne prendre qu'un exemple, d'une personne de culture autre nécessite au préalable chez « l'observateur » un *deuil de sens* (Métraux, 2004, p. 105), du sens donné dans sa propre culture à certaines expressions et parfois considéré à tort comme universel.

Le soin porté à la reconnaissance mutuelle et le don réciproque de paroles précieuses permettent à terme qu'émerge entre l'autre et moi-même une appartenance commune, entendue comme sens partagé (*ibid.*, pp. 222-226), qui sort l'exclu des marges où il était auparavant reclus. En ce sens, l'attention portée au lien susceptible de nous unir recèle aussi de puissantes vertus thérapeutiques, en particulier lorsque la source des symptômes est située dans l'exclusion elle-même.

Demeure tout un pan à explorer : comment nourrir la reconnaissance mutuelle intrafamiliale lorsque celle-ci s'est fanée ? Je n'ai pas l'espace suffisant ici pour le traiter pleinement et me contenterai de quelques mots. D'abord, il convient, dans les relations avec les familles déracinées, d'élever notre reconnaissance, sous toutes ses formes, vis-à-vis de tous les membres de la famille de manière équivalente : autant à l'égard du fils battu que du père qui tenait la ceinture, autant à l'égard de la jeune fille apparemment émancipée que de sa mère qui porte le voile. Cette reconnaissance multidirectionnelle produira déjà un effet non

négligeable sur la reconnaissance mutuelle intrafamiliale. Ensuite, il s'agit d'encourager les manifestations des diverses formes de reconnaissance entre les membres de la famille. Il suffit de relire les propositions plus haut formulées et de les traduire dans le langage des relations père/mère, père/fils, père/fille, mère/fille, mère/fils, sœur/frère, grand-mère/mère, grand-père/père, la liste est longue. En ayant bien évidemment à chaque fois un souci de réciprocité. Que le père, par exemple, reconnaisse la souffrance de sa fille d'être différente de ses copines, n'avoir pas les mêmes libertés qu'elles. Que la fille, de l'autre côté, reconnaisse la souffrance de père de voir sa fille se distancer des coutumes héritées et de le confronter lui-même aux réprimandes acerbes du grand-père. Ce n'est évidemment pas toujours simple. En raison, en particulier, des attributs de la parole dans la société d'origine : pour faire référence à Marcel Hénaff, la reconnaissance mutuelle y s'étayait peut-être davantage par des actes que par des paroles. Mais parole et reconnaissance, à des degrés divers qu'il s'agirait de connaître et de reconnaître, ont cependant toujours eu partie liée. Malheureusement, ce lien n'a, à ma connaissance, jamais été véritablement étudié. Vu cette lacune, nous ne pouvons que tâtonner. Le défi n'a toutefois rien d'impossible. ■

10. Jean-Claude Métraux, « Le don au secours des appartenances plurielles », op. cit. *Entre autres, selon l'expression de Cornelius Castoriadis, le fait d'être tous des êtres jouissant et souffrant.*

Bibliographie

- Arendt H., 2005, *Réflexions sur Little Rock, Responsabilité et jugement*, Paris, Payot.
- Ciolo A., 1995, « Comment être bien assis entre deux chaises », *Interdialogos*, 2 : 19-22.
- Godbout J. T., 2007, *Ce qui circule entre nous*, Paris, Le Seuil.
- Hénaff M., 2002, *Le Prix de la vérité*, Paris, Le Seuil.
- Honneth A., 2002, *La Lutte pour la reconnaissance*, Cerf, Paris.
- Godelier M., 1996, *L'Énigme du don*, Paris, Fayard.
- Mauss M., 1950, « Essai sur le Don », in *Sociologie et anthropologie*, Presses universitaires de France, pp. 143-279.
- Métraux J.-C., 1999, « Dons de mémoire. Lecture anthropologique et sociale d'une psychothérapie interculturelle », *Psychothérapies*, 19 (4) : 225-234.
- Métraux J.-C., 2000, « Le don au secours des appartenances plurielles », in Centlivres P. & Girod I. (éds), *Les Défis migratoires*, Zurich, Seismo, pp. 457-464.
- Métraux J.-C., 2001, « Adolescents du sud malades de l'échance inégal », *Revue médicale de la Suisse romande*, 121 (7) : 551-554.
- Métraux J.-C., 2004, *Deuils collectifs et création sociale*, Paris, La Dispute.
- Ricœur P., 2004, *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock.
- Sahlins M., 1976, *Âge de pierre, âge d'abondance*, Paris, Gallimard, 1972.



La ville de MONTROUGE

42 000 habitants, située dans le sud des Hauts-de-Seine, accès facile par les transports en commun (plusieurs lignes de métro et autobus),

recrute pour ses Etablissements de la Petite Enfance - Halte-garderie, Jardins d'enfants et Crèches collectives

2 PSYCHOLOGUES VACATAIRES D.E. H/F

- 1 poste à 190 h/an sur 3 établissements
 - 1 poste à 260 h/an sur 1 établissement
- Horaires hebdomadaires fixés avec la directrice de la structure.

Une expérience en crèche auprès des jeunes enfants est recommandée.
Rémunération statutaire et régime indemnitaire maximum, prime annuelle.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à
M. le Maire de Montrouge, Hôtel de Ville, 43 av. de la République,
92121 MONTROUGE CEDEX
ou par voie électronique : emploi@ville-montrouge.fr

